

HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A Incluse)

LAFORET AMBERIEU

Carte Professionnelle CPI 0101 2017 000 014 370 délivrée par la CCI de l'Ain
Amberieu Bugey Immobilier ABI Sarl – RCS Bourg en Bresse 497 792 713

Transaction

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Honoraires de transaction : Barème à compter du 1er janvier 2017.

<u>Prix de vente</u>		
De 0 à 69 999 €	forfait	5 000 €
De 70 000 à 119 999 €	forfait	7 000 €
De 120 000 à 199 999 €	6%
A partir de 200 000 €	5%
Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur		

Honoraires de location : Barème à compter du 15 septembre 2014.

visite du locataire, constitution du dossier, rédaction de bail 8 € par m²

réalisation de l'état des lieux d'entrée 3 € par m²

(Ce calcul d'honoraires s'applique à l'identique pour la part locataire et la part bailleur)

Honoraires locaux commerciaux (droit au bail, fonds de commerce):

Barème à compter du 1er janvier 2010.

10% du loyer triennal, 10% hors taxe du montant de la transaction avec un montant minimum forfaitaire de 5 000 € (cinq mille euros)

(Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du preneur)

Chaque entité est indépendante.